

Notice d'inscription saison 2023 - 2024

Date de début des cours : Lundi 12 septembre

Organisation des séances

Modalité d'inscription

Jour	Horaire	Age (Année de naissance)	
Lundi	18h00-19h30	11/18 ans (2012/2006)	Le dossier d'inscription est à retirer à la salle ou bien sur le site à : www.altissimo.fr , rubrique école d'escalade. Attention ! Le dossier doit être rendu complet pour que la place de votre enfant soit réservée pour l'année. Les nouveaux inscrits auront 2 cours d'essai. A l'issu de ces 2 cours, si l'essai est concluant l'inscription est validée, si elle ne l'est pas et cela peut être d'un côté comme de l'autre, nous restituons l'intégralité du dossier. Dans le cas d'un arrêt en cours d'année et si c'est à l'initiative de l'adhérent il faudra un certificat médical justifiant l'incapacité de pratiquer afin d'obtenir un dédomagement au prorata des séances effectuées déduction faite du montant des frais.
Mercredi	9h45-10h45	6/8 ans (2017/2015)	
	10h00-11h00	6/8 ans (2017/2015)	
	11h00-12h30	8/11 ans (2015/2012)	
	13h30-15h00	11/15 ans (2012/2008)	
	15h15-16h45	11/15 ans (2012/2008)	
	17h00-18h30	15 ans et + (2007 et -)	
Jeudi	18h00-20h00	Groupe performance	
Vendredi	17h30-19h00	8/11 ans (2015/2012)	
	18h30-20h00	11/15 ans (2012/2008)	
	19h00-20h30	15 ans et + (2008 et -)	
Samedi	9h45-10h45	6/8 ans (2017/2015)	
	10h00-11h00	4/5 ans (2019/2017)	
	11h00-12h30	8/11 ans (2015/2012)	

Groupe performance : Cours accessibles après évaluation du niveau et de la motivation

Il s'agit d'un 2ème cours en plus de n'importe quel autre choisi dans la liste proposée.

Date de fin des cours : 08/06/2024

Le dossier complet à fournir à l'inscription doit comprendre :

1 - La Fiche d'inscription individuelle.

2 - La fiche d'autorisations parentales.

3 - Le questionnaire de santé jeune

Si toutes les réponses sont négatives pas besoin de certificat médical.

Si au moins 1 réponse positive un examen médical est nécessaire.

(dans ce cas ne pas oublier de mentionner "pratique en compétition")

4 - Le règlement.

Espèces - CB - Chèque - ANCV - Coupons sports et Chéquier collégien acceptés